

Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Gestion et Protection de la Nature GPN



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former en 2 ans des techniciens polyvalents capables de mettre en œuvre et suivre des programmes ou projets de gestion des espaces dans le respect du développement durable et de sensibiliser, d'éduquer les publics.

PUBLIC CONCERNÉ

Après un baccalauréat général, technologique, professionnel.

Aptitudes requises :

sensibilité aux questions environnementales, intérêt marqué pour les sciences de la nature, l'animation, la communication, le travail en équipe, la vie de groupe et le sens de l'organisation.

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le diplôme est délivré pour 50% en contrôle en cours de formation (CCF) pendant les deux années de formation et pour 50% en épreuves terminales. Le titulaire du BTSA GPN est de fait titulaire du BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur).

POURSUITE D'ÉTUDES

Classe préparatoire post-BTS : école d'ingénieurs.

Licence et licence professionnelle en biologie ou sciences et techniques.

Préparation à des Brevets d'État (accompagnateur en montagne...).

Autre BTSA en 1 an (niveau III).

Certificat de spécialisation de niveau IV ou III par la voie de la formation continue.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Les emplois de techniciens se situent :

- dans le secteur associatif (maisons de la nature, centres permanents d'éducation à l'environnement, associations de protection de la nature ...),
- dans le secteur public des collectivités territoriales et de l'État dans le cadre des politiques publiques (loi sur l'eau, stratégie nationale pour la biodiversité, Grenelle de l'environnement...),
- dans le secteur privé de l'aménagement, du génie écologique (bureaux d'étude), du tourisme nature, voire des fermes pédagogiques.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription se fait sur la plate-forme



Ce site gère l'ensemble de la procédure : (calendrier, première inscription, formulation des vœux, proposition d'admission).

Le Lycée adressera aux familles un dossier d'inscription à l'issue des phases de réponse.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation permet l'acquisition de connaissances générales (mathématiques, techniques de communication, langue vivante, sciences économiques et sociales), scientifiques et techniques (écologie des systèmes vivants, projets d'animation nature et de gestion des milieux naturels), l'appréhension du monde professionnel au travers de diagnostics et expertises naturalistes, de démarches de gestion concertée, d'opérations de génie écologique, de conception et de mise en œuvre d'actions d'animation, de projets de valorisation et de préservation environnementale de l'espace.

Volume horaire global par module Modules généraux	Sur les 2 ans de formation
M11 – Accompagnement au projet personnel et professionnel de l'étudiant.	87h
M21 – Organisation économique, sociale et juridique.	87h
M22 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation.	174h
M23 – Langue vivante 1 (anglais ou espagnol)	116h
EPS – Éducation physique et sportive.	87h

Modules de l'OPTION Gestion et Protection de la Nature	Sur les 2 ans de formation
M41 – Traitement des données.	72,5h
M42 – Technologies de l'information et du multimédia.	43,5h
M51 – Expertises naturalistes.	203h
M52 – Gestion de la nature et concertation territoriale.	116h
M53 – Opération de génie écologique.	145h
M54 – Animation d'un public.	101,5h
M55 – Démarches de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels.	101,5h
M56 – Projet de valorisation et/ou de conservation d'un espace naturel : Travail de groupe avec une large autonomie... Le projet aura lieu sur un site des alentours de Vendôme et pourra concilier la concertation avec les acteurs locaux, la mise en valeur d'un espace méconnu, la réalisation d'actions de restauration ou conservation, l'accueil de public....	145h

ACTIVITÉS PLURIDISCIPLINAIRES

Activités conduites par deux enseignants de matières différentes permettant d'aborder des thématiques transdisciplinaires, elles donnent lieu à des visites, à des enquêtes, à des observations : concertation territoriale, chantier de génie écologique, séquences d'animation du public...

Module d'initiative locale (M71) : 87 H

Milieux anthropisés et développement durable et Agri-faune.

MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Des stages individuels ou collectifs de 12 à 16 semaines permettront aux étudiants de réaliser des travaux non proposés au lycée et de découvrir la réalité des entreprises et organismes du secteur.

A noter : le stage individuel durera 12 semaines au minimum et permettra à l'étudiant de réaliser une étude technique et scientifique dans un contexte donné). Le stage se réalise en France, en Europe ou dans d'autres pays.

